



Président du Space

Attention à l'effet ciseau pour les prix payés aux producteurs

L'accord conclu le 18 août arrive à point nommé. Pour vous ce doit être un soulagement ?

C'est d'abord une très bonne chose pour les producteurs. Certains trouveront cela toujours insuffisant, mais, en regard de la situation que vivaient les producteurs depuis quelques mois, c'est bien que les industriels aient entendu raison.

Que va-t-il se passer dans un plus long terme ?

Il faut maintenant préparer la filière laitière française à assurer sa place dans l'Europe, parce qu'on ne peut pas être complètement en marge des autres. C'est important qu'il y ait eu cet accord, car il apporte un peu de sérénité à l'ensemble des acteurs de la filière. Il sécurise aussi les producteurs quant à leurs livraisons jusqu'à la fin de l'année. Mais il apparaît tout aussi important d'utiliser ce temps là, jusqu'à fin 2010, pour préparer les prochaines années, notamment l'évolution de la filière dans un cadre où la réglementation va évoluer, et aussi dans l'optique de la sortie des quotas.

Reste un autre point d'actualité qui devrait s'imposer

durant ce Space : celui de la sécheresse et de ses conséquences pour les éleveurs. Attendez-vous des mesures de la part du ministre de l'Agriculture ?

Il faut effectivement apporter une réponse aux producteurs de bovins, de porcs et de volailles, en fait, à l'ensemble des producteurs de viande utilisant des céréales. La situation ne sera pas tenable avec un prix de l'aliment qui va monter et des prix payés aux producteurs qui ne bougeraient pas. Il y a là un effet de ciseau qui va être insupportable pour les producteurs. Il faut réagir et trouver des solutions. Ce sujet sera forcément très présent au Space. Outre cet effet de ciseau, avec la sécheresse, les producteurs vont subir un déficit fourrager et ils vont devoir acheter des aliments complémentaires, à base de céréales. Ils vont donc subir, eux aussi, une augmentation sous l'effet de la hausse du prix des céréales et de la loi de l'offre et de la demande. Le producteur sera donc doublement pénalisé. Cela pèsera sur les revenus. Il faut que le ministre soit extrêmement sensible à ce double phénomène.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR PASCAL DENIS, TERRA**